GASTON VIII, VICOMTE DE BÉARN

(122.-1290)

PAR

Jean-Joseph TISSIER

INTRODUCTION. — SOURCES.

I

122.—1243

Naissance de Gaston: date incertaine. Sa mère était fille et non femme d'Alphonse, comte de Provence. — Peu de détails sur les premières années de Gaston. — Guerre avec le vicomte de Louvigny. — Gaston renouvelle le traité d'alliance avec Thibaut, roi de Navarre. — Arrivée d'Henri III en Gascogne. — Gaston va le trouver à Bordeaux. — Pacification de la Guyenne.

H

1243-1254

Commencement de la lutte avec le roi d'Angleterre; Gaston marche sur Dax. — Arrivée en Gascogne de Simon de Montfort, comte de Leicester. — Emeute à Bordeaux le 28 juin 1245. — Gaston, fait prisonnier, est envoyé auprès du Roi. — Son prompt retour: nou-

velles révoltes des Gascons.—Gaston traite avec Simon (25 mai 1251). — Plaintes des Gascons contre Simon. — Henri III envoie deux commissaires en Gascogne; ils trouvent Gaston occupé au siège de la Réole. — Gaston refuse d'aller en Angleterre avec les députés gascons et envoie deux procureurs. — Simon, justifié, retourne en Angleterre. — Siège de la Réole. — Gaston, après la disgrâce de Simon, va en Espagne et pousse le roi de Castille à faire valoir ses droits sur la Gascogne. — Excommunication de Gaston (21 décembre 1253). — Gaston marche sur Bayonne (février 1254). — La paix est conclue: Gaston est relevé de l'hommage dû au roi de Castille et doit le prêter désormais au roi d'Angleterre (3 décembre 1254).

Ш

1255-1272

Lutte de Gaston et d'Esquivat de Chabanais au sujet du comté de Bigorre. — Prétentions de Gaston fondées en droit. — La lutte a commencé dès 1248. — En 1253, le roi d'Angleterre acquiert le comté de Bigorre de l'évêque du Puy: cause d'un long procès. — Gaston et Esquivat font la paix (1256). — Gaston vit en paix avec le sénéchal de Gascogne. Esquivat donne le comté de Bigorre à Simon de Montfort. — Gaston donne sa fille Marguerite en mariage à Roger Bernard, fils de Roger, comte de Foix. — Gaston n'a pas aidé Henri III dans sa lutte contre Simon de Montfort: il traita au contraire avec le roi de Navarre (décembre 1265). — Pourparlers de mariage entre Henri d'Allemagne, fils de Ri-

chard de Cornouailles, et Constance, fille aînée de Gaston. Nombreuses difficultés pour l'exécution du contrat. — Guerre de Gaston avec le comte de Comminges; difficultés avec le comte de Toulouse. — Gaston ne va pas à la croisade avec Louis IX; à la même époque, il se trouve en Béarn. — Mort de Mathe de Bigorre, épouse de Gaston (1270). — Guerre de Roger Bernard, comte de Foix, avec Philippe le Hardi.

IV

1273-1290.

Gaston s'est de nouveau révolté en Gascogne: Edouard I, revenu de Palestine, marche contre lui. — Démêlés judiciaires de Gaston et d'Edouard. — Sa cause est portée devant le Parlement. — Gaston va certainement en Angleterre (1275-1277). Il a pu cependant assister à la guerre de Navarre (1276). — Gaston fait la paix avec le roi Edouard et lui reste fidèle. — Il va au secours d'Alphonse X, roi de Castille ; auparavant il avait accordé des chartes d'affranchissement à plusieurs villes du Béarn. — Mort d'Esquivat, comte de Bigorre (1283). — De nombreux prétendants se disputent sa succession. — Gaston et sa fille, Constance, prennent possession du Bigorre; toutefois le roi d'Angleterre recoit l'hommage. — Gaston donne à Marguerite, sa seconde fille, les terres du Béarn, Brulhois et Gavardau devant la cour plénière de Béarn (mai 1286). — Hommage du Béarn dû au roi d'Angleterre. — Gaston engage sa personne et ses terres en Catalogne pour la délivrance du prince de Salerne. — Il renouvelle les fors

de Béarn (1288). Testament et mort de Gaston VIII (avril 1290).

V

ÉTAT DU BÉARN A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE

Etendue du Béarn; ses limites, ses divisions. Domaine du vicomte; domaine des vassaux; obligations des vassaux envers le seigneur.

Etat des personnes. Nobles : ils sont divisés en barons, cavers et domengers. — Non nobles : ils sont divisés en serfs, censitaires et hommes francs; chartes d'affranchissement du Béarn : la plus répandue est celle de Morlaas : nombreux affranchissements au xui siècle. — Privilèges et franchises des bourgeois ou voisins. — Importance des privilèges administratifs et judiciaires.

PIÈCES JUSTIFICATIVES